

Université du Québec à Montréal  
Automne 2016

**HIS 4523-10: Histoire de la famille au Québec: Intimité, domesticité, communauté**  
Lundi 9h30 à 12h30

Chargée de cours : Sophie Doucet, [doucet.sophie@ugam.ca](mailto:doucet.sophie@ugam.ca)  
Bureau : A-6195, disponible les lundis de 13h00 à 15h00 et sur rendez-vous



Photo de la famille de Jules Landry, avocat et militaire, et de Patricia Power. Chicoutimi, 1945 (BAHQ).

**Objectifs du cours**

Ce cours de niveau 4000 explore l'histoire de la famille au Québec, du XVIIe siècle à nos jours et s'intéresse aux sources, théories et méthodes qui permettent de l'appréhender. À la fin du semestre, les étudiantes et les étudiants devront être capables:

- d'expliquer les changements qu'a connus la famille québécoise au fil du temps
- d'analyser une source en histoire de la famille
- de décrire les méthodes propres à l'historien(ne) de la famille
- de critiquer un ouvrage en histoire de la famille
- de discuter d'enjeux contemporains relatifs à la famille en ancrant leur réflexion dans l'histoire

## Contenu du cours

Ce cours retrace l'histoire de la famille en territoire québécois, de l'arrivée des Européens jusqu'à aujourd'hui. Il s'intéresse aux populations autochtones, aux populations d'origine européenne et aux populations immigrantes d'autres origines. Il se penche sur les rapports affectifs et de pouvoir à l'intérieur de la famille (rapports de genre, de générations, etc.) ainsi que sur les relations entre la famille et la communauté (État, Église, école, monde du travail, experts, etc.). Ce cours observe les évolutions, tant dans les comportements que dans les lois, qui font du concept de « famille » une donnée en mouvance.

La première partie de la session suivra un fil chronologique. Nous nous pencherons ainsi, dans l'ordre, sur les familles françaises et amérindiennes en Nouvelle-France; sur les familles de la période préindustrielle; sur les familles à l'époque de la révolution industrielle; et finalement sur les familles « modernes ». La seconde partie de la session explorera plus spécifiquement certains thèmes de l'histoire de la famille: enfance et adolescence; vie reproductive; liens affectifs et émotions; rapports de genre et rapports intergénérationnels; famille, État et communauté. Nous nous intéresserons aux outils et méthodes des historien(ne)s pour appréhender ces thèmes et à l'évolution du regard historien sur ces questions. La dernière séance de la session sera consacrée aux enjeux actuels touchant la famille.

## Forme du cours

Les séances prendront la forme de cours magistraux « participatifs ». Les lectures devront être faites avant le début des cours, pour favoriser l'engagement des étudiant(e)s dans l'élaboration des connaissances. Certaines séances proposeront des ateliers pratiques autour de sources originales.

## Calendrier

12 septembre

Cours 1 : Présentation du cours. D'aujourd'hui à hier : la famille a-t-elle une histoire?

19 septembre

Cours 2 : Familles françaises et amérindiennes en Nouvelle-France

Avoir lu : Roland Viau, *Femmes de personne. Sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal, 2000. Chapitre 8. « Mœurs et sexualité », p. 199 à 219.

26 septembre

Cours 3 : Familles de la période préindustrielle (1760-1860)

Avoir lu : Serge Gagnon, *Mariage et famille au temps de Papineau*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993. Chapitre 5 : « Malheur des unes, bonheur des autres? », p. 205-264.

3 octobre

Cours 4 : Familles à l'époque de la révolution industrielle (1860-1918)

Avoir lu : Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1995. Chapitre 5 : « Tirer le maximum des salaires : le travail des femmes mariées », p. 201-240; et Maude-Emmanuelle Lambert, « Un ménage petit bourgeois du Québec de la Belle Époque : valeurs, pratiques culturelles et consommation d'une famille francophone », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 61, 1 (2007), p. 37-65.

10 octobre

Congé de l'Action de Grâce

17 octobre

Cours 5 : Familles « modernes » (1918-1970)

Avoir lu : Denise Girard, *Mariage et classes sociales. Les Montréalais francophones entre les deux Guerres*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC, 2000. Chapitre 1 : « Le temps des amours : genèse et formation du couple », p. 33-74 et Marie-Aimée Cliche, « Du péché au traumatisme : l'inceste, vu de la Cour des jeunes délinquants et de la Cour du bien-être social de Montréal, 1912-1965 », *The Canadian Historical Review*, 87, 2 (2006), p. 199-222.

24 octobre

Relâche

31 octobre

Cours 6 : EXAMEN DE MI-SESSION

Présentation du film documentaire : *Famille et variations*, de Mireille Dansereau, ONF, 1977, 1h15.

7 novembre

REMISE DU PLAN DE TRAVAIL

Cours 7 : Enfance et invention de l'adolescence

Avoir lu : Nadia Fahmy-Eid, « Vivre au pensionnat : le cadre de vie des couventines », p. 47-66, dans Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, dir., *Les Couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes 1840-1960*, Montréal, Boréal Express, 1986; et Louise Bienvenue et Christine Hudon, « Pour devenir homme tu transgresseras... Quelques enjeux de la socialisation masculine dans les collèges classiques québécois (1880-1939) », *Canadian Historical Review*, 86, 3 (septembre 2005), p. 485-511.

14 novembre

Cours 8 : Vie reproductive : sexualité, fécondité, maternité

CONFÉRENCE SUR LES « FILLES-MÈRES », DE MICHELINE LACHANCE

Avoir lu : Denyse Baillargeon, « Pratiques et modèles sexuels féminins au XXe siècle jusqu'à l'avènement de la pilule », dans Jean-Philippe Warren, dir. *Une histoire des sexualités au Québec*, Montréal, VLB éditeur, p. 17-31; et Isabelle Perreault, « Morale catholique et genre féminin : La sexualité dissertée dans les manuels de sexualité maritale au Québec, 1930-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 4 (printemps 2004), p. 567-591.

21 novembre

REMISE DU TRAVAIL DE SESSION

Cours 9 : Liens affectifs et émotions au sein de la famille

Avoir lu : Lorraine Gadoury, *La famille dans son intimité. Échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIIIe siècle*, Éditions Hurtubise HMH, 1998. Chapitre 5 « La famille et son soutien », p. 131-158 ; et Marie-Aimée Cliche, *Maltraiter ou punir? La violence envers les enfants dans les familles québécoises 1850-1969*, Montréal, Boréal, 2007. Chapitre 2, p. 45-82.

28 novembre

Cours 10 : Rapports de genre et rapports intergénérationnels

Avoir lu : Cynthia S. Fish, « La puissance paternelle et les cas de garde d'enfants au Québec, 1866-1928 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 4 (printemps 2004), p. 509-533; et Vincent Duhaime, « "Les pères ont ici leur devoir" : le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l'après-guerre, 1945-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 4 (printemps 2004), p. 535-566.

PLAGE D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

5 décembre

Cours 11 : Famille, État et communauté

Avoir lu : Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-Providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, chapitre 4 : « L'évolution du statut des enfants », p. 163-195; et Denyse Baillargeon, « Fréquenter les Gouttes de lait. L'expérience des mères montréalaises, 1910-1965 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50, 1, 1996, p. 29-68.

12 décembre

Cours 12 : Famille postmoderne. Divorce, unions libres, familles reconstituées, mariage entre personnes de même sexe et homoparentalité, procréation assistée, adoption internationale, familles immigrantes et défis de l'intégration, réforme du droit de la famille...

Avoir lu : Comité consultatif sur le droit de la famille, *Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales*, juin 2015. Introduction, p. 1 à 6 et Sommaire des recommandations, p. 383-406

([http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/rapports/pdf/droit\\_fam7juin2015.pdf](http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/rapports/pdf/droit_fam7juin2015.pdf)); et

Victor Piché et Céline Le Bourdais, *La démographie québécoise. Enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, Conclusion, p. 300 à 315.

#### TABLE-RONDE FINALE

19 décembre

Cours 13 : EXAMEN FINAL

#### Modes d'évaluation et pondération

(toutes les évaluations sont obligatoires)

Examen de mi-session portant sur le contenu du cours et des lectures	25%
Travail de session : analyse d'une source	30%
Examen final : dissertation	35%
Présence et participation	10%

#### Choix d'ouvrages pour l'analyse de source\*

Élisabeth Bégon, *Lettres au cher fils : correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, Montréal, Boréal, 1994, 432 pages. (19,95\$)

Julie Papineau, *Une femme patriote. Correspondance. 1823-1862*, Québec, Septentrion, 1997, 518 pages. (29,95\$)

Henriette Dessaulles, *Journal. Premier cahier, 1874-1876*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1999, 213 pages. (12,95\$)

Joséphine Marchand, *Journal intime, 1879-1900*, Montréal, Éditions de la Pleine Lune, 2000, 274 pages. (24,95\$)

\*Tous disponibles à la Librairie Zone Libre

#### Bibliographie

La bibliographie du cours sera déposée sur Moodle.

**PLAGIAT****Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

**Qualité du français :** la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale

d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

---

## **ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS**

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la politique no 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait soit à la 12<sup>e</sup> semaine du trimestre, soit à la 13<sup>e</sup> semaine du trimestre (du 22 novembre 2016 au 5 décembre 2016). Vous êtes donc invité à prévoir ce moment et à l'inscrire nommément à votre plan de cours ou à votre entente d'évaluation pour le ou les cours dont vous aurez la responsabilité au trimestre d'automne 2016. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette ([www.évaluation.uqam.ca](http://www.évaluation.uqam.ca)) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

---

### **Modalités de consultation des travaux et des examens :**

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

Pour les étudiant(e)s du Baccalauréat en enseignement secondaire (BES):

<b>Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.</b>	<b>Niveau de développement attendu</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</i></li> <li>- <i>Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</i></li> <li>- <i>Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.</i></li> </ul>	<b>Maîtrise</b>
<b>Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;</i></li> </ul>	<b>Maîtrise</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.</i></li> </ul>	<b>Maîtrise</b>
<b>Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ;</i></li> <li>- <i>Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ;</i></li> <li>- <i>Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.</i></li> </ul>	<b>Maîtrise</b>

Montréal, le 19 août 2016